



## VENTE APPARTEMENT EN LITIGE

Par **QUENZO**, le **02/03/2010** à **12:09**

Bonjour,

nous avons mis en vente notre appartement, un sous sein à été signé le 25 Novembre 2009. Malheureusement cette vente n'a pas abouti car au 23 Février 2010 le futur acquéreur a fais passé à l'agence immobilière 3 refus. Mais d'après l'agence aucun dossier n'a été déposé par l'acquéreur auprès des banques. Selon les banques le nom et la date de naissance de l'acquéreur n'apparaît nul part.

De plus j'ai un prêt relais que je doit absolument remboursé au 25 mai 2010.

Je viens vers vous pour voir si j'entame une procédure quelle serait mes droit? et si cela ce passe est ce que la vente de mon bien serai en report?